

VENCE DANS LA TOURMENTE
(1939-1945)

Jean-Louis PANICACCI

Au début de la « drôle de guerre », Vence était une paisible bourgade de cinq mille habitants, dirigée par un maire septuagénaire, Joseph Ricord, entrepreneur à Marseille, classé républicain de gauche.

Dès le début des hostilités avec l'Allemagne, le commandant du XV^e Corps d'armée, le général Olry, installa son PC à Vence, où lui succédèrent le général Dentz le 19 octobre puis le général Montagne le 12 novembre. De nombreux services, regroupant une cinquantaine d'officiers, s'implantèrent dans la bourgade jusqu'au début de juillet 1940¹.

Le 23 octobre, le maire reçut, comme ses collègues de Cannes, le Cannet, Grasse, Antibes, Vallauris, Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, un rapport secret du préfet, relatif à la préparation des plans de repliement éventuel de la population, concernant les enfants, les malades en traitement, les employés des services publics dans un premier temps, la main d'œuvre agricole et industrielle dans un deuxième temps. Ce plan, compte tenu de la résistance du secteur fortifié des Alpes-Maritimes, n'eut pas à être appliqué. En revanche, des civils évacués du Mentonnais transitèrent, en juin 1940, par des communes de l'arrondissement de Grasse, mais Vence ne fut pas choisie comme lieu d'hébergement, bien qu'au printemps 1939, la commune eût été prévue pour accueillir six cents évacués.

Dans le cadre de la lutte contre les militants communistes ou suspects de l'être, trois personnalités venceuses furent inquiétées ou poursuivies. Le docteur Marcel Benoist, médecin cantonal de Vence, conseiller municipal, président d'honneur de la section de l'ARAC, président des intellectuels antifascistes, leader local du Front populaire, fit l'objet d'une enquête approfondie mais le sous-préfet de Grasse, estimant qu'il ne faisait plus de politique depuis l'entrée en guerre, ne proposa pas sa déchéance de conseiller municipal et de médecin cantonal². En revanche, le rénovateur de l'enseignement primaire, Célestin Freinet, subit une surveillance renforcée en septembre 1939 avec interception de son courrier, avant d'être assigné à résidence hors de la zone des armées le 29 octobre, puis interné au centre de séjour surveillé de Saint-Maximin la Sainte-Baume le 16 mars 1940 ; son école du quartier du Pioulier, qui avait été ouverte en 1935, fut perquisitionnée sans résultat (son journal *Les Pionniers* étant interdit) avant d'être fermée par un arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 3 mai 1940³. Quant à Jean Laurenti, animateur du PCF et de l'Union paysanne, il fut arrêté en mars 1940 et interné au camp de Chibron⁴.

Vence ne fut pas touchée, comme certaines communes du littoral de l'arrondissement de Grasse, par des bombardements ou des mitraillages effectués par l'aviation transalpine lors de la brève campagne de juin 1940, mais quatorze mobilisés furent tués sur le front du Nord-est et une cinquantaine d'autres y furent capturés par les troupes allemandes.

La fin des hostilités avec l'Italie entraîna le départ progressif des services du XV^e Corps présents à Vence, au début du mois de juillet 1940. La « Chronique de Vence » de *l'Eclairneur de Nice* du 3 juillet, intitulée « Ils sont partis », exprima à la fois de la nostalgie et une inquiétude légitime (cf. Annexe I).

¹ L'état-major autour du lieutenant-colonel Chevillon, le 1^{er} bureau dirigé par le commandant Chaulier, le 2^e bureau dirigé par le commandant Gilgenkrantz, le 3^e bureau dirigé par le capitaine Verdeyne, le 4^e bureau dirigé par le capitaine Frèrejacques, le quartier général avec le commandant Moreau, le commandement de l'Artillerie autour du général Vermeil de Conchard, le commandement du Génie autour du général Grenier, le commandement des transmissions autour du commandant Lartigue, le commandement du train autour du chef d'escadron de Montgolfier, le commandement du service de Santé autour du médecin-général Ricou, le commandement de l'Intendance autour de l'intendant militaire de 1^e classe Le Marchadour (d'après le général Montagne, *La bataille pour Nice et la Provence, historique du XV^e Corps d'Armée*, Montpellier, Les éditions des Arceaux, 1952, p. 127)

² ADAM, 169 W 9

³ ADAM, 169 W 9 et Delphine Lafon, *Célestin Freinet ou la révolution par l'école*, mémoire de maîtrise d'histoire préparé sous la direction de Jean-Louis Panicacci, UFR Lettres de Nice, 1999

⁴ Jean Laurenti, *Carnet de bord d'un vétéran*, La Trinité, Imprimerie de la Victoire, 1972, p.72

Avec l'installation du régime de Vichy, une épuration systématique intervint, ainsi que la reprise en main des municipalités. Si l'épuration toponymique fut nulle, au vu de la réponse formulée par Joseph Ricord le 8 novembre 1940⁵, il n'en fut pas de même au niveau municipal. En effet, le maire de Vence, malgré ses prises de position contre le Front populaire, fut jugé trop vieux, malade et retenu par ses obligations professionnelles à Marseille⁶, si bien que le sous-préfet de Grasse proposa de la remplacer par le chef d'escadron d'artillerie en congé d'armistice Henri Eynesi « qui n'a jamais fait de politique et adhère complètement à la politique du gouvernement » ; le préfet accepta et le nouveau maire fut nommé par arrêté préfectoral du 8 février 1941, une délégation spéciale, comprenant trois adjoints et seize conseillers municipaux étant installée le 15 février (cf. Annexe II). La nouvelle municipalité présentait une innovation avec la première femme (Honorine Michel), un âge moyen de 48 ans, avec un benjamin de 32 ans (Georges Baussy) et un doyen de 69 ans (Victor Gastaud), huit natifs de Vence (40%), cinq natifs des Alpes-Maritimes et sept de départements plus ou moins éloignés (Var, Rhône, Loire, Seine, Pas-de-Calais, Haute-Vienne, Finistère), la structure socio-professionnelle faisant apparaître la sur représentation des officiers (quatre dont le maire et deux adjoints), la bonne place occupée par les propriétaires-cultivateurs (six soit 30%) et les professions libérales (trois soit 15%). Des arrestations de militants communistes, impliqués dans la reconstitution des JC ou dans la diffusion de tracts, intervinrent en septembre 1941, notamment celles de Joseph Laurenti et de Romain Maurel⁷, emprisonnés au fort Saint-Nicolas à Marseille et jugés le 31 octobre par le tribunal militaire de la 15e division. La création d'un commissariat de police indiqua bien la volonté du nouveau régime de renforcer son contrôle sur la population.

La légion française des combattants, avec 608 adhérents en juin 1941 (407 anciens combattants et 201 amis), représentait 11,2% de la population vençoise, soit le même pourcentage qu'à Cagnes-sur-Mer et un peu moins qu'à Antibes (12,5%) et Cannes (11,7%), et le moral y était considéré comme bon⁸, la population paysanne se plaignant seulement du manque de sulfate de cuivre et de soufre. Lorsque la LFC donna naissance au Service d'ordre légionnaire, au début de 1942, 28 jeunes Vençois y adhérèrent.

Comme dans le reste du département, la situation économique empira, notamment celle du ravitaillement, avec l'institution du rationnement et le développement du marché noir, peut-être favorisé par l'installation de réfugiés, qui avait fait progresser la population de 3%. Le trafic ferroviaire par la ligne Nice-Meyrargues enregistra une croissance notable, liée à la pénurie de carburant et à la raréfaction des relations par autocar avec le chef-lieu⁹. Une campagne de récupération des métaux fut lancée en 1941, rapportant 5 916 kg¹⁰. Le cheptel bovin du canton passa de 263 têtes en novembre 1941 à 237 en novembre 1942, induisant une diminution de la production laitière. La polyculture se développa dans les campagnes vençoises, des artichauts, salades, choux, betteraves, navets, raves, céleris, apparaissant au milieu des pieds de rosiers afin d'améliorer le ravitaillement¹¹.

La question juive concerna également la cité vençoise. Le recensement entrepris en juillet 1941 indiquait très peu de juifs présents dans la commune mais, dès le mois suivant, le nouveau maire signalait au préfet qu'il avait donné un avertissement à plusieurs israélites¹². Lors de la rafle

⁵ « La commune de Vence s'honore de n'avoir jamais eu à rendre hommage à des partisans de régime néfaste à l'intérêt de la nation »

⁶ ADAM, 169 W 15

⁷ Futur maire de Belvédère

⁸ ADAM, 122 W 71, LFC

⁹ Dès le 8 septembre 1940, *L'Eclaireur de Nice* signalait que l'autocar assurant la liaison Nice-Vence mettait une heure et demie pour effectuer un parcours de 22 kilomètres

¹⁰ ADAM 145 W. Antibes recueillit 30 233 kg, Canne 34 115, Grasse 11 662, Vallauris 2 435, Le Cannet 2 228

¹¹ Pierre Rocher intitula un article paru dans *L'Eclaireur* du 17 septembre 1940 : « On n'a jamais autant cultivé de légumes et de pommes de terre au pays où fleurit l'oranger ! »

¹² ADAM 616 W 181, rapport au préfet

des juifs étrangers opérée par les autorités de Vichy les 26 et 27 août 1942, 21 arrestations furent effectuées à Vence¹³, suivies de l'internement à la caserne Auvare, puis du transfert à Drancy le 31 août, antichambre de la déportation à Auschwitz.

Une activité résistante se manifesta assez tôt, avec l'industriel réfugié Jacques Laroche diffusant les *Tours d'horizon* et les *Notes indépendantes* du général Cochet de l'automne 1940 au printemps 1941, comme avec l'ingénieur réfugié Claude Bourdet, qui fit fusionner autour de lui divers groupes gaullistes donnant naissance au mouvement Combat : « A Vence, où j'habitais, je ne voulais pas avoir trop de contacts ; j'avais recruté un ancien officier franc-maçon et un artisan plombier, que je mis ensuite entre les mains de l'organisation de Cannes-Grasse, de manière à être moi-même, su place, sans aucun lien apparent »¹⁴.

Un autre réfugié, le docteur Michel Sapir, futur cadre départemental du Front national de lutte pour l'indépendance de la France, rencontra le polytechnicien Jean-Marc Boursac¹⁵, Marie-Thérèse Roubaud¹⁶ et sa mère, le docteur Marcel Benoist, le cafetier Pierre Albareto, tout en ayant des contacts suivis à Tourrettes-sur-Loup avec Alexandre Trauner, Joseph Kosma, Pierre Laroche¹⁷.

Au printemps 1942, Claude Bourdet se lia avec le sénateur de la Meuse Guy de Wendel, réfugié à Vence : « Les Wendel n'étaient pas des industriels « collabos » et les Allemands leur avaient pris leurs usines. Malgré ses idées de droite, Guy n'avait nullement donné dans le vichysisme, et se morfondait dans l'inaction (...) Guy me suppliait de l'utiliser ; je ne voyais pas quelle tâche lui confier et lui promettais qu'on ferait appel à lui le moment venu. Il était devenu aussi gaulliste que nous, et écoutait avec un égal enthousiasme la BBC et le porte-parole de la France combattante (...) Dès que le général Giraud arriva en zone libre, Guy, qui avait été officier à son état-major alla le voir. Depuis ce jour-là, je vis un changement s'opérer dans mon ami ; son gaullisme fondit comme neige au soleil, il n'y en avait plus que pour Giraud »¹⁸.

Le 11 novembre 1942, les unités de la IV^e armée italienne occupèrent les Alpes-Maritimes et des troupes passèrent par Vence, sans y laisser de garnison, contrairement à Saint-Paul et à Gattières. Un hôpital de campagne 508 y fut implanté par la division Emanuele Filiberto Testa di Ferro en février-mars 1943. La prévôté militaire italienne perquisitionna le domicile de deux Vençois, le 7 décembre 1942, à la recherche d'armes et quatre habitants furent arrêtés par les autorités italiennes le 12 juillet 1943¹⁹ ; le 16 février 1943, un capitaine membre de l'état-major d'armée annonça au maire l'installation prochaine de 350 étrangers suspects, le cantonnement d'une centaine d'hommes dans les écoles et d'une centaine d'automobiles sur le terrain de sports ; au 15 mars, 87 juifs étrangers en situation irrégulière furent assignés à résidence par les autorités italiennes²⁰ et l'UGIF demanda au maire l'ouverture d'un restaurant communautaire²¹.

La période de l'occupation italienne s'accompagna d'une radicalisation du régime de Vichy avec la création de la milice et du STO. La section milicienne regroupa 32 personnes, dont au moins trois Francs-gardes, et fut présidée par Henri Einesy. Le départ pour le service du travail obligatoire concerna au moins 25 jeunes Vençois, dont trois moururent en Allemagne et cinq refusèrent de regagner le III^e Reich après une permission²². Les autorités de Vichy menèrent des actions de

¹³ ADAM 166 W 16

¹⁴ Claude Bourdet, *L'aventure incertaine, de la Résistance à la Libération*, Stock, 1975, p.62

¹⁵ Futur responsable local du mouvement Combat

¹⁶ Alors mariée à Henri-François Rey, elle était très liée avec Joseph Laurenti et Célestin Freinet.

¹⁷ Michel Sapir, *Mémoires d'un homme de plaisir, Du côté de chez Marx, Du côté de chez Freud*, Flammarion, 1998, p. 148, 153 et 157

¹⁸ Claude Bourdet, *op. cit.*, p. 138

¹⁹ ADAM 169 W 10, arrestations par les troupes d'opérations italiennes

²⁰ Ils devaient se présenter deux fois par jour au peloton de carabiniers chargés de les surveiller, ne pouvaient quitter la commune, recevoir ou expédier directement du courrier, écouter la radio, travailler

²¹ ADAM 169 W 11, relations et incidents avec les troupes d'occupation

²² Service départemental de l'ONAC, dossiers des requis et réfractaires du STO : Pierre Blanc et Roger Mure moururent de maladie, Adolphe Turco dans un bombardement, tandis que Louis Bergese, Michel Cerruti, Marcel Chiaramella, Marius Degioanni et Jean-Baptiste Turco devinrent réfractaires à l'issue de leur première permission.

surveillance et de répression afin d'éviter les insoumissions et le réfractariat, contrôlant cinq jeunes au cours de la première quinzaine d'avril 1943 et 107 au cours de la deuxième quinzaine de juin, tout en opérant 21 visites de cafés, hôtels et meublés²³. Le commissariat de police de Vence se plaignit au préfet, le 23 août 1943, du nombre de jeunes juifs oisifs : « J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que je compte dans ma circonscription un certain nombre de jeunes israélites complètement oisifs ; mais ils échappent à mon contrôle, étant assignés à résider à Vence par les autorités italiennes et partant sous leur surveillance. Leur oisiveté est un exemple déplorable pour la population et il y aurait lieu à mon avis de pressentir les autorités italiennes pour leur trouver une occupation²⁴ ».

Henri Einesy fut nommé, le 11 mars 1943, membre du conseil départemental au titre du canton de Vence, la candidature de l'ancien député et ministre Humbert Ricolfi ne pouvant être avalisée ; l'appréciation préfectorale sur le président de la délégation spéciale était élogieuse : « administrateur de classe, faisant preuve de courage et de dévouement dans une commune délicate »²⁵. Henri Einesy fut désigné pour siéger au comité de patronage des habitations à bon marché de l'arrondissement de Grasse et à la commission cantonale d'assistance.

Un sabotage de ligne téléphonique de l'armée italienne fut effectué le 10 juillet 1943 et deux parachutages d'armes eurent lieu sur le plateau Saint-Barnabé en juillet et août 1943. Après sa libération, Jean Laurenti passa à la clandestinité sous l'occupation italienne, se réfugiant à Sallagriffon où le rejoignirent, en juillet 1943, son fils Joseph et Romain Maurel, afin de constituer un camp de triage FTP.

Avec l'occupation allemande, la commune connut une période plus dure. Les troupes de la 60e Panzer Grenadier (état-major du 120e régiment de fusiliers motorisés commandé par le colonel Von Der Hagen, une compagnie hors-rang, le 160e bataillon de chars commandé par le major Baum) occupèrent les hôtels en septembre 1943 et réquisitionnèrent les véhicules et les biens appartenant aux ressortissants britanniques et américains. Le bataillon de chars partit le 6 octobre et, dix jours plus tard, il n'y avait plus de troupes allemandes à Vence²⁶. En fait, une garnison de la 148e division de réserve (constituée par des éléments du III/239e RI) s'installa ensuite au Nouvel Hôtel et à l'Hôtel Régina, exigeant des locaux et de la main d'œuvre. C'est ainsi qu'en décembre 1943, un contingent de quarante travailleurs fut requis au quartier Malbosquet, six jours par semaine pour un salaire de huit francs de l'heure, puis qu'en février 1944, les exigences passèrent à 80 travailleurs, entraînant la protestation du maire qui estimait qu'on ne pouvait en prélever plus de soixante sur le contingent de huit cents hommes valides de la commune²⁷. Le maire protesta encore, le 13 mars 1944, contre l'explosion de mines ayant endommagé une école et failli blesser des élèves. Au cours du mois d'avril, les troupes allemandes décidèrent de se regrouper dans le quartier des écoles, à côté du terrain de sports, entraînant l'évacuation des écoles avant le 15 mai²⁸.

La Gestapo et la Feldgendarmerie arrêtaient 24 juifs français et étrangers de novembre 1943 à juillet 1944, notamment à l'Institut Montaigne et au sanatorium « La maison blanche ». Elles firent de même avec douze personnes suspectées d'appartenir à la Résistance²⁹ en novembre 1943, suscitant l'irritation du maire : « Si les autorités allemandes désirent assurer leur propre sécurité et la tranquillité publique, je ne vois là rien que de très normal. Mais j'estime que les arrestations auxquelles elles se livrent sont exécutées dans des conditions nettement arbitraires et reposent sur

²³ ADAM 166 W 13

²⁴ ADAM 166 W 15

²⁵ ADAM 91 W, conseil départemental

²⁶ ADAM 169 W 11, rapports du maire de Vence des 29 septembre, 6 et 19 octobre 1943

²⁷ ADAM 169 W 11, rapports du maire de Vence des 16 décembre 1943 et 19 février 1944

²⁸ ADAM 169 W 13, évacuation des populations 1943-1944

²⁹ Parmi elles se trouvaient l'opticien Octave Grandperret et le boulanger Guillaume Stuerger, membres du mouvement Combat, qui furent abattus à Nice le 26 décembre par les GAPPF en représailles de l'attentat ayant coûté la vie au secrétaire fédéral du PPF.

des dénonciations pratiquées par de misérables et indignes besogneux »³⁰. Une grande rafle fut effectuée le 17 juillet 1944, débouchant sur l'arrestation de 181 Vençois, dont le docteur Benoist ; 120 furent relâchés le 21 juillet, les autres étant conduits en Allemagne pour le STO ou dans des camps de concentration³¹. Au cours du mois d'août 1944, un déserteur italien, Guisepe Mario, fut abattu puis Joseph Cherico, membre du mouvement Combat-MNRPGD, fut torturé et achevé au château Saint-Martin. D'autres Vençois furent exécutés hors du territoire communal³².

C'est que le sentiment d'insécurité devenait plus fort chez l'occupant (coups de feu tirés contre des sentinelles le 9 avril et le 9 mai, destruction d'un camion de la Wehrmacht le 31 mai, accrochages avec la 27e compagnie FTP dans les communes environnantes) comme chez les collaborateurs (trois attentats dont un mortel, le 18 mai à la sortie du cinéma).

A partir du 21 août, de nombreux passages de soldats de la 148e division furent enregistrés à Vence, en direction de la vallée du Var, souvent accompagnés de réquisitions de bicyclettes³³. Les dernières troupes quittèrent la commune le 27 en début d'après-midi, l'explosion d'un dépôt de munitions endommageant sérieusement les écoles, mais la libération, à laquelle participèrent des éléments de la 27e compagnie FTP, fut ternie par des accidents dus à des chapelets de mines disposés sur la route du col de Vence, qui coûtèrent la vie à cinq membres du mouvement Combat³⁴ et à quatre parachutistes américains, trois civils perdant la vie le lendemain et le surlendemain. Au cours de ces accidents, le secrétaire de mairie et Joseph Kosma furent blessés. A 16 heures, les divers groupes de résistance se rassemblèrent devant la mairie et la foule désigna par acclamations les membres du comité de libération, chargé de gérer provisoirement la commune. Le docteur Benoist, désigné comme président, « au lieu de participer à la joie de la population libérée, décréta, dans son honnêteté rigide, un jour de deuil en l'honneur des victimes qui avaient sacrifié leur vie à la Résistance »³⁵. Le président du CLL rendit ainsi compte de la situation, le 1er septembre, au sous-préfet de Grasse : « Après la destitution, aux applaudissements de la population, de la municipalité de Vichy par les groupes de résistance, les membres du comité se sont engagés solennellement à consacrer à l'administration de la commune tout leur travail, toute leur honnêteté et ont demandé à la population tout son appui pour mener à bien leur tâche. Le comité a procédé aussitôt aux mesures d'épuration édictées par les autorités responsables nommées par le gouvernement provisoire de la République française et à institué en premier lieu une commission de ravitaillement dont les travaux ont permis de mettre un terme, dans les 48 heures, au marché noir, recouvrer une quantité considérable de denrées alimentaires qui échappaient à la consommation et d'améliorer considérablement le ravitaillement de la population.

Je vous serais très obligé de bien vouloir ratifier le choix de la population vençoise et de confirmer officiellement dans leurs fonctions les membres du comité de libération »³⁶.

La composition du CLL (Marcel Benoist, Pierre Pujol, Louis Giuge, Emile Mathieu, Maurice Boisgontier, Marc Guérin, Louis Vernet, Joseph Cavatore pour le FN, Marie Bolleri pour les Femmes de France, Philippe Ghetti pour les FUJP, Pierre Alberato pour les FTP, Jean Laurenti pour la CGPT et l'abbé Bayet pour les MUR) fut reconnue par le comité départemental de libération le 5 septembre avant que le préfet Escande ne dissolve la municipalité de Vichy le 1er décembre et ne remette en fonction le conseil municipal de 1939 recomplété avec Pierre Alberato, l'abbé Bayet, Marcel Belle, le docteur Benoist président, Maurice Boisgontier, Marie Bolleri, Joseph Cavatore,

³⁰ ADAM 169 W 11, lettre adressée au préfet le 30 novembre 1943

³¹ Plusieurs n'en revinrent pas : Claude et René Birkel, Albert Caillarec, André Carpentier, Alexandre Maiffret, Roger Mure, Henri Pascal et Edmond Pesquet

³² Les frères Albert et Marcel Belleudy, membres de la 27e compagnie FTP, abattus à Gourdon, le long du canal du Foulon, le 10 juin 1944 ; Victor Maurel, membre de la 8e compagnie FTP, abattu au Suquet d'Utelle le 27 juillet ; Marius Martini, membre du MLN, abattu à la villa Montfleury le 15 août.

³³ ADAM 169 W 13, rapport journalier du commissaire de police de Vence pour le 22 août

³⁴ Auguste Baron, Jean-Marie Boursac, Marcel Briquet, Roger Gazagnaire, Constant Naso

³⁵ Michel Sapir, *op. cit.*, p. 179

³⁶ ADAM 169 W 16, CLL de l'arrondissement de Grasse

Robert Demichelis, Laurent Faloppa, Philippe Gaetti, Philippe Ghetti, Marc Guérin, Louis Giuge, Alex Lautier, Jean Laurenti, André Mars, Emile Mathieu, Pierre Pujol, Joseph Turco, Louis Vernet³⁷.

En janvier 1945, eurent lieu les obsèques officielles de Joseph Laurenti (commandant Julien des FTP bas-alpins), mortellement blessé le 17 août 1944 par un avion allié près de Manosque. Le cortège ralliant Nice à Vence marqua un arrêt à Cagnes-sur-Mer, à la demande du maire Louis Negre.

Deux listes s'affrontèrent aux élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945, la liste commune de la Résistance conduite par le docteur Benoist et la liste de défense des intérêts vençois. La première emporta quinze sièges contre huit à la seconde, mais la surprise provint du fait que le docteur Benoist³⁸ et les candidats du PCF, de la CGT et de l'UFF ne furent pas élus, distancés par les candidats plus modérés de la liste commune (radicaux-socialistes, MNRPGD, Combat, SFIO), ce qui déboucha sur l'élection du notaire radical-socialiste Emile Hugues, âgé de 45 ans, au fauteuil de maire, secondé par les adjoints Louis Vernet (SFIO), Pierre Parchoix (républicain-socialiste), Jean Lambert (MNRPGD) et Robert Demichelis (radical-socialiste). La municipalité élue présentait un âge moyen de 46 ans, avec un benjamin de 25 ans (Jean Dandreis) et un doyen de 67 ans (Léon Rey), trois femmes, treize conseillers nés à Vence (soit 56%), huit dans les Alpes-Maritimes (34,5%) et deux ailleurs (Rhône, Drôme), ainsi qu'une composition socio-professionnelle dominée par les cultivateurs (30,5%), les entrepreneurs (26%) et les commerçants (8,5%).

Le sous-préfet de Grasse commenta ainsi cette élection : « la nouvelle municipalité, où ne se trouve aucun membre de la délégation spéciale et qu'un membre de la municipalité de 1939, est à tendance modérée, légèrement orientée à gauche, alors que celle de 1939 était plutôt réactionnaire »³⁹.

Le 18 septembre, dans le cadre de la campagne des cantonales, deux réunions électorales se déroulèrent à Vence, l'une devant la mairie où 700 personnes apportèrent leur soutien à Emile Hugues, l'autre au cinéma où 600 personnes écoutèrent les communistes Antoinette Laurenti et Paul Maertens⁴⁰. Le maire de Vence fut élu conseiller général, le 21 septembre, dès le premier tour avec 1727 suffrages exprimés, devançant Antoinette Laurenti (PCF, 784 voix) dont le mari Jean fut élu dans le canton de Roquebillière et Pierre Jaboulet (SFIO, 718 voix).

L'épuration extrajudiciaire concerna deux Vençois, abattus en septembre 1944, avant la mise en place des tribunaux officiels, devant lesquels furent déférés une vingtaine de Vençois, membres de la milice, du PPF ou de la LVF. La commission d'épuration du CDL proposa la peine capitale pour Henri Einesy lors de sa réunion du 6 décembre 1944⁴¹ mais il fut relaxé par la Cour de justice de Grasse en décembre 1945, comme plusieurs autres miliciens.

La commune sortit des « années noires » avec peu de dégâts matériels (deux habitations et trois bâtiments publics détruits, vingt-sept habitations, sept bâtiments agricoles et six commerces endommagés) mais avec des pertes humaines non négligeables (quatorze soldats tués au front, sept résistants exécutés, quatre morts en mission et dix non rentrés de déportation, quarante et un juifs exterminés, onze victimes civiles).

Un travail de mémoire fut entrepris assez tôt avec l'apposition d'une plaque dans le hall de l'Hôtel de ville mentionnant le nom de 54 Vençois disparus durant les hostilités, de deux autres plaques honorant Joseph Cherico (sur le mur du château Saint-Martin) et les victimes des mines des 27-28 et 29 août 1944 (route du col de Vence), un monument dédié à la Résistance étant inauguré en 1948 à l'entrée du cimetière, désormais dénommé square de la Déportation, avec une statue de

³⁷ ADAM 162 W 106, CDL

³⁸ Le score du leader local du FN passa de 887 voix au premier tour à 640 au second tour alors que Emile Hugues recueillit 1 430 suffrages au premier tour et qu'Hélène Madinier arriva en tête avec 1639 voix.

³⁹ ADAM 28 W 15, sous-préfecture de Grasse. En fait, Robert Demichelis et Joseph Turco avaient fait partie de la délégation spéciale comme de la municipalité de 1939.

⁴⁰ ADAM 28 W 12, élections cantonales dans l'arrondissement de Grasse

⁴¹ ADAM 171 W 94

femme éplorée faisant face à une stèle reproduisant le nom de vingt-cinq martyrs exécutés, morts au combat ou en déportation. Plus récemment, en 1998, une stèle fut inaugurée sur la place Marc Chagall en hommage aux vingt-quatre juifs raflés à Vence par la Gestapo et disparus dans les chambres à gaz⁴².

⁴² Birkel Claude et René, Cohen Albert, Dreyfus-Rose Hughes, Glickberg Eugène, Hirtz Henri, Kirschbaum Oizer, Koerner Jachekiel, Lévy Robert, Odenheimer Hans, Petilon Moïse, Pollak Nadine, Pressburger Léon et Sara, Rajcyn Désirée, Isidore, Saul et Augustine, Schreiber Charlotte, Franz et Vera, Stern Léon, Sternheim Guti et Moritz

Annexe 1

« Ils sont partis »

« Non sans regret, nous assistons depuis quelques jours au départ des soldats qui, depuis dix mois, tenaient garnison dans notre ville. Ce regret est d'autant plus vif qu'indépendamment de la sympathie que les poilus emportent et qu'on ne leur avait certes pas marchandée, leur repliement est imposé par l'ennemi, dans les conditions douloureuses que nous n'avons même pas à invoquer.

Ils ont bien éprouvé eux-mêmes ce sentiment dans leur exode vers leur centre démobilisateur, et leur réponse à notre question demeure invariablement la même :

- Rentrer au foyer ? Notre joie serait infinie si nous y retournions avec la victoire !

Leur joie est conditionnelle, comme celle des être chers qui les attendent.

Ce retour marquera le point de départ d'une autre lutte âpre et dure pour le relèvement de la Patrie.

Notre ville fut le siège d'un état-major de corps d'armée et le lieu de rassemblement des officiers supérieurs ou subalternes de toutes les armes.

La tenue de la troupe fut d'une correction au-dessus de tout éloge.

L'organisation des bureaux, des cantonnements, des hôtels donna lieu à une collaboration active entre les autorités militaires et civiles.

On ne dira jamais assez le dévouement des membres de notre municipalité, dont les efforts n'ont eu de cesse que satisfaction ait été donnée aux exigences de l'armée, en sauvegardant au maximum les intérêts de la population.

Ils sont partis...

Le souvenir de leur passage demeurera profondément ancré dans notre esprit.

Leur arrivée avait jeté l'émoi, le trouble au sein d'une paisible cité qui avait fini par s'accoutumer à leur présence, à les aimer, et qui ressent avec émotion les circonstances de leur dispersion au-delà de la zone de démilitarisation !

Vence va retrouver, sans doute, le calme des mois d'avant-guerre, mais à cette quiétude reconquise se mêle encore trop d'amertume ».

Source : *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*, 3 juillet 1940

Annexe II

Composition de la municipalité nommée par Vichy en février 1941

Einesy Henri	maire	officier retraité	1892	Cannes
Roubaud Joseph	adjoint	officier retraité	1885	Vence
Fouledeau Roger	adjoint	loueur en meubles	1900	Limoges
Salomon Félix	adjoint	officier retraité	1884	Brest
Blacas Alfred	conseiller	propriétaire	1890	Vence
Lombard Louis		entrepreneur	1889	Nice
Bellissime Alexandre		entrepreneur	1885	Vence
D'Authier Baptistin		agriculteur	1895	Vence
Gastaud Victor		fleuriste	1872	Vence
Gaetti Philippe		agriculteur	1901	Roquebillière
Merle Fortuné		électricien	1899	Solliès
Michel Honorine		sans profession	1882	Vence
Rey Baptistin		agriculteur	1898	Vence
Kimmerle Henri		ingénieur honoraire	1883	Saint-Etienne
Grillet Henri		boucher	1903	Choisy-le-Roi
Madinier Jean		docteur	1891	Lyon
Pastorelly Lambert		agriculteur	1894	Vence
Gavarry Marius		agriculteur	1904	Saint-Paul
Bulcourt Amédée		officier retraité	1898	Villers-Flos
Baussy Georges		avocat	1909	Cannes

Source : ADAM, 616 W 93, Délégations spéciales

Annexe III

Composition de la municipalité élue en avril-mai 1945

Hugues Emile	maire	notaire	1901	Vence
Vernet Louis	adjoint	retraité	1891	Valence
Parchois Pierre	adjoint	directeur d'usine	1885	Le Cannet
Lambert Jean	adjoint	commerçant	1903	Vence
Demichelis Robert	adjoint	plombier	1902	Vence
Turco Joseph	conseiller	entrepreneur	1890	Vallauris
Madinier Hélène		sans profession	1900	Lyon
Gastaud Marius		commissionnaire	1900	Saint-Paul
Dandreis Jean		cultivateur	1920	Vence
Lambert André		cultivateur	1898	Vence
Laugier Jules		commissionnaire	1900	Saint-Paul
Gavarry Marius		cultivateur	1904	Saint-Paul
Fumas Marie		institutrice	1914	Vence
Zimmer Séraphin		boucher	1910	Vence
Depret Mireille		sans profession	1912	Saint-Jeannet
Dalloni Dominique		cultivateur	1888	Vence
Sassy Louis		négociant	1896	Séranon
Falcoz Marc		hôtelier	1903	La Turbie
Chabaud Fernand		cultivateur	1900	Vence
Carlou Constant		cultivateur	1908	Vence
Maurel François		retraité	1894	Vence
Rey François		cultivateur	1878	Vence
Bernasconi Robert		hôtelier	1880	Nice

Source : ADAM, 27 W 18, tableaux des conseils municipaux élus en 1945